

Thème 4 – Introduction

LES ENJEUX DU PATRIMOINE

[Manuel pages 238 à 247, 250 à 253]

Introduction.

Présentation du sujet.

Définition page 240 : le patrimoine est inséparable de la **transmission**, notion qui renvoie à des enjeux philosophiques, culturels, mais aussi politiques essentiels.

Problématique.

Comment ont-ils évolué ?

Annonce du plan.

Ils se sont progressivement élargis, devenant universels pendant la période contemporaine.

I. La notion de patrimoine. [Manuel pages 240-241, 246-247]

A) Ses fondements.

1. De l'individuel...

- **Origine.**

Le mot vient de *pater* (père) ; *patrimonium* (ce qui est relatif au père).

Le terme désigne à l'origine l'ensemble des biens hérités du père. C'est au départ une notion juridique désignant la transmission des biens privés, acquis au sein d'une famille.

- **Institutionnalisation.**

Cette transmission du patrimoine s'inscrit dans un cadre légal.

Le **code de Gortyne** est un recueil de lois, gravé sur pierre, régissant la vie civile dans la cité-État de Gortyne au sud de la Crète, dans la première moitié du V^e siècle av. J.-C.

2. ... Au collectif.

- **Origine.**

Dès l'Antiquité, des biens acquièrent une **dimension collective** par leur caractère sacré et politique : reliques, symboles royaux...

Il devient un support d'identité collective, autour d'un bien commun.

- **Développement.**

A l'Époque moderne, les **humanistes** recherchent les vestiges de l'Antiquité romaine : on se soucie de leur conservation.

La pratique des **collections** privées se développe : premières collections artistiques de l'élite, façon de montrer sa richesse et de témoigner de son goût de l'art.

Voir **document 1 page 240** : un cabinet de curiosités.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles le patrimoine prend une dimension politique à l'échelle nationale.

B) Une construction politique.

1. Le tournant de la Révolution française.

- **Une nouvelle mission pour l'État.**

La Révolution désacralise les traces monumentales du passé en considérant qu'elles font partie des **biens de la nation**.

L'État se dote d'une nouvelle mission : sélectionner les biens qui méritent d'être conservés.

- **De forts enjeux symboliques.**

La Révolution est en même temps aux prises avec la tentation du « **vandalisme** », celle de la destruction de ce qui rappelle l'Ancien Régime.

Destruction des mausolées et de la nécropole des rois à l'abbaye de Saint-Denis : l'héritier n'accepte pas l'héritage.

La révolution n'a pas le monopole du vandalisme, les destructions du christianisme en témoignent.

- **L'État conservateur.**

Pour assurer la sauvegarde des richesses, la Révolution crée un lieu neutre qui fait oublier la signification religieuse, monarchique ou féodale des richesses, le **musée** (exemple du Louvre).

La Révolution française :

- N'invente pas le patrimoine mais renforce le rôle patrimonial de l'État.
- Elle opère une mutation majeure en désacralisant le patrimoine et en en faisant un bien national.
- Enfin elle met en place une politique culturelle.

2. Le développement d'une politique du patrimoine à partir du XIXe siècle.

- **Des institutions.**

Le mouvement de patrimonialisation avait déjà commencé en Europe par exemple avec la création du **British Museum** (1753) - premier musée public : document 2 page 240.

Accélération au XIXe siècle avec création d'institutions pour prendre en charge le patrimoine et pour former ceux qui s'en occupent.

En France, l'Etat identifie le patrimoine à protéger et forme des spécialistes.

- **Des lois.**

La loi du **30 mars 1887** sur la **conservation** des **monuments** historiques et objets d'art est la première grande loi de protection du patrimoine.

La loi **Malraux** en **1962** introduit la notion de **secteurs sauvegardés**.

C) Son élargissement.

1. Le patrimoine naturel.

- **Origines.**

Extension à la nature quand le Congrès des EU fait de la région de Yellowstone en 1872 le premier « parc national ».

- **Analyse.**

Définition page 240 *Question* *Comment interpréter l'existence de tels parcs ?*

2. Le patrimoine immatériel.

- **Une évolution récente.**

Définition page 240.

Le patrimoine culturel immatériel, c'est l'ensemble des pratiques, expressions ou représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme partie de son patrimoine, parce qu'elles procurent à ce groupe humain un sentiment d'identité et de continuité.

- **Un domaine large.**

Elles concernent les expressions et traditions orales, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les savoirs et pratiques relevant des arts du spectacle, les savoir-faire artisanaux et les connaissances en lien avec la nature et l'univers.

Carte page 241 *Questions* *Donnez d'autres exemples de patrimoine immatériel.*
En quoi est-ce un enjeu géopolitique ?

3. Des enjeux nouveaux.

- **Mise en évidence.**

Document 3 page 241 *Questions* *Quelle préoccupation traduit ce document ?*

- **Analyse.**

La conception du patrimoine évolue donc en fonction des préoccupations d'une époque.

L'affirmation du rôle de l'UNESCO en est une illustration.

II. Le « patrimoine mondial ». [Manuel pages 242 à 245]

A) Une définition progressive

1. Le rôle de l'UNESCO.

- **Origines.**

Les guerres mondiales font de la sauvegarde du patrimoine une préoccupation internationale.

A cette fin est créée l'**UNESCO** (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture - branche de l'ONU) en **1946** : voir « **l'UNESCO en bref** » **page 242**.

L'UNESCO promeut, par des **conventions**, l'idée d'un patrimoine partagé par la communauté internationale, afin de favoriser le dialogue entre les cultures et la paix dans le monde.

- **Développement.**

La notion de « **patrimoine mondial** » naît en **1959**, quand le temple égyptien d'**Abou Simbel** est menacé. Sous la pression de l'opinion internationale, le monument est déplacé.

C'est le point de départ historique pour la vocation même de l'UNESCO.

La **convention** de **1972** constate les menaces pesant sur le patrimoine commun de l'humanité et entend le protéger. Elle mondialise le patrimoine.

Pour être éligible le patrimoine doit être un témoignage d'exception et avoir une valeur universelle. C'est pourquoi, en **2005**, l'UNESCO établit une liste de **critères** :

Texte 3 page 243 *Questions* *Question du manuel.*
Quelles critiques peut-on formuler ?

B) Les résultats.

1. Le bilan actuel.

- **La diversité du patrimoine.**

Photos page 243.

- **Sa concentration.**

Document 3 page 243 *Question* *Quelles réalités géographiques se dégagent ?
Comment les expliquer ?*

- **Problèmes administratifs** : problèmes de constitution de dossiers, qui doivent être portés par les Etats, et l'absence de moyens sur place pour mettre en place des comités d'experts. Les 1ères inscriptions du patrimoine africain remontent à 1978.
- **Situations politiques et économiques** instables.
- **Conception même** de ce qui est patrimoine.

La surreprésentation européenne peut donc s'expliquer par la conception de l'universalité que porte l'Occident et ses valeurs...

2. Les enjeux.

- **Des enjeux économiques.**

De diverses natures, ils traduisent des **conflits d'usage** entre acteurs aux intérêts différents.

- **Des enjeux politiques.**

Un **exemple** illustre clairement ces enjeux : les Etats-Unis et Israël quittent l'UNESCO, accusée d'être « anti-israélienne ».

- **Des enjeux juridiques et philosophiques.**

L'Unesco n'a aucun texte juridique ni aucune action concrète à sa disposition en cas de destruction volontaire du patrimoine, comme à **Palmyre** en Syrie, en **2015** :

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001850/la-destruction-du-temple-de-baalshamin-a-palmyre-par-l-etat-islamique.html>

Paradoxalement, en voulant protéger des biens, l'UNESCO les expose.

Conclusion.

Reprise du plan.

Le patrimoine est donc une notion historique qui évolue dans le temps.

Réponse à la problématique.

Il soulève des enjeux multiples tant pour son identification, pour sa protection que pour sa valorisation.

Ouverture.

On peut s'interroger sur les usages sociaux et politiques qui en sont faits, sur les questions que soulèvent sa préservation et sa mise en valeur. Voir **axes 1 et 2**.